

## Formation à la Création Reprise d'Entreprise - C Ma Créa

Référence : C Ma Créa

Thématique : Formation-Création-reprise d'entreprise

### Objectifs

Faire les bons choix pour créer une entreprise pérenne

- Maîtriser les compétences essentielles
- Rejoindre une dynamique collective

Cette formation vise à donner au porteur de projet de création ou reprise d'entreprise la méthodologie nécessaire à sa bonne réalisation grâce à des outils permettant d'établir un parcours réfléchi, tant vis-à-vis du créateur lui-même que de ses partenaires.

Il s'agit aussi d'éviter les écueils et les erreurs classiques du primo créateur ou repreneur d'entreprise dans la préparation de son projet, puis lors de la phase de lancement de son activité.

Cela passe par l'appropriation de la culture et des outils indispensables au démarrage et au lancement réussi de son activité, pour en garantir la pérennité (étude de marché, définition de la stratégie commerciale, élaboration du prévisionnel financier et construction des outils de gestion, choix juridiques, fiscaux et sociaux, insertion dans les réseaux professionnels...). Mais aussi par la constitution et la présentation du projet à travers le business plan, qui sera présenté devant le jury de fin de formation.

### Public

Tout public, porteur de projet de création ou reprise d'entreprise en Bourgogne Franche-Comté.

Si vous êtes en situation de handicap, notre référent recueille vos besoins d'adaptation et vous accompagne dans la recherche de solutions. Pour en savoir plus, contactez-nous.

### Programme

Articulée autour de 16 modules et d'une durée de 210 heures, la formation C Ma Créa allie étroitement théorie et pratique. En même temps que se fait l'acquisition des savoirs et des éléments de méthodologie nécessaires dans ce type de démarche, le stagiaire applique ses connaissances, étape par étape, à son propre projet de création ou de reprise d'entreprise avec le concours expert d'un chargé de développement économique de la CMAR BFC. Le parcours se termine par une présentation de son projet à un jury final qui émettra un avis motivé sur le degré de maturité du projet.

Les modules :

- Démarche « gestion de projet » - 1 jour
- Savoirs-être professionnels et compétences comportementales, sociales et relationnelles (dites soft-skills) - 1 jour
- Dynamique et cohésion de groupe – 2 jours
- Information et sensibilisation – 2 jours

- Appropriation de l'outil informatique - 1 jour
- Le numérique appliqué à la gestion d'une entreprise – 2 jours
- Statuts juridiques – 2 jours
- Fiscalité – 1 jour
- Comptabilité – 4 jours
- Gestion financière – 2 jours
- Techniques de vente, marketing – 2 jours
- Communication – 1 jour
- Animation – réseau des futurs entrepreneur.e.s – 1 jour
- Présenter son projet entrepreneurial – 2 jours
- Individualisation – 1,7 jours
- Démarches / recherches – 4,3 jours

### Prérequis et niveau de connaissance préalable

- Comprendre, savoir lire et écrire la langue française.
- Avoir un projet de création-reprise d'entreprise en région BFC.
- Avoir passé la sélection des jurys d'entrée organisés par CMAR-BFC.
- Pour les publics demandeurs d'emploi, une prescription qualifiée par l'un des prescripteurs issus des réseaux reconnus par le Conseil régional, à savoir Pôle Emploi, les missions locales et Cap emploi est obligatoire.
- Connexion internet et équipement (si besoin pour protocole sanitaire).

### Lieux et dates

	Lieu	Dates 1ère session *	Date 2nde session *
90	<b>BELFORT</b>	Du 22/02/2021 au 02/04/2021	Du 20/09/2021 au 29/10/2021
21	<b>DIJON</b>	Du 18/05/2021 au 29/06/2021	Du 02/11/2021 au 14/12/2021
	<b>MONTBARD</b>	Du 02/03/2021 au 13/04/2021	
25	<b>BESANCON</b>	Du 02/03/2021 au 13/04/2021	Du 13/09/2021 au 22/10/2021
	<b>PONTARLIER</b>	Du 03/05/2021 au 16/06/2021	
39	<b>DOLE</b>	Du 18/05/2021 au 29/06/2021	
	<b>LONS LE SAUNIER</b>	Du 23/03/2021 au 04/05/2021	
	<b>SAINT CLAUDE</b>	Du 20/09/2021 au 29/10/2021	
70	<b>VESOUL</b>	Du 29/09/2021 au 10/11/2021	
58	<b>COSNES C/LOIRE</b>	Du 18/05/2021 au 29/06/2021	
	<b>NEVERS</b>	Du 02/03/2021 au 13/04/2021	
71	<b>AUTUN</b>	Du 20/09/2021 au 29/10/2021	
	<b>CHALON/SAONE</b>	Du 03/05/2021 au 15/06/2021	Du 02/11/2021 au 14/12/2021
	<b>CHAROLAIS</b>	Du 02/03/2021 au 13/04/2021	
	<b>MACON</b>	Du 20/09/2021 au 29/10/2021	
89	<b>AUXERRE</b>	Du 02/03/2021 au 13/04/2021	
	<b>SENS</b>	Du 09/11/2021 au 22/12/2021	

\* Démarrage de session si l'effectif minimum requis est atteint.

### Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateurs spécialisés dans le domaine d'intervention pour une formation hautement qualitative.
- Travail en individuel et en accompagnement du créateur dans la conduite de son projet par l'équipe pédagogique.
- Apports théoriques et mise en pratique : l'alternance de journées de regroupement pédagogique et de temps personnel permet au porteur de projet d'acquérir des connaissances mais également de réaliser l'ensemble des démarches indispensables à la création-reprise d'entreprise sur le terrain.

### Suivi et évaluation de l'action de formation

- Evaluation formative en cours de formation tout au long du stage (questionnaire / test de type QCM permettent de garantir une bonne progression pédagogique et la mesure des acquis de formation). Tout au long du parcours, des exercices sont proposés.
- Emargements
- Evaluation sommative : à l'issue du stage, la dernière semaine est consacrée à l'analyse individuelle des projets de création-reprise et à présentation écrite et orale du business plan, conditionné au passage devant un jury final.
- Attestation de stage

### Coût de la formation

Le coût pédagogique de cette formation est financé à 100% par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté (mobilisation possible d'heures CPF). Nous contacter pour connaître les modalités.

Prises en charge possibles :

- Rémunération des demandeurs d'emploi par Pôle emploi ou la Région BFC selon votre situation,
- Rémunération des salariés par les financeurs de la formation continue.

### Conditions d'admission

Dossier de candidature et jury de sélection à télécharger

[ICI](#)

**Réservez dès maintenant, les places sont limitées.**

Cette formation vous intéresse ? Échangez avec votre conseiller départemental en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche. Il pourra également vous accompagner dans le montage du dossier de prise en charge de cette formation.

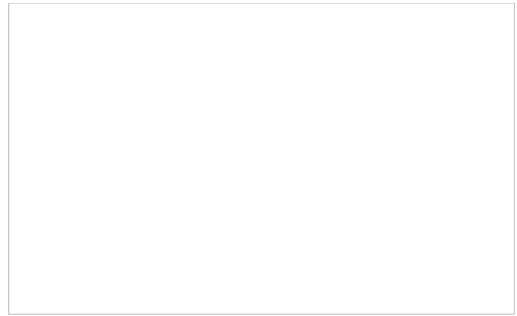
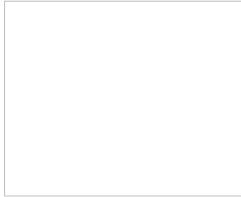
► Notre organisme a reçu la certification Qualiopi pour la qualité de ses formations.

**Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté**

N° SIRET : 130 026 073 00010

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)



#### Délivré par:

- 21 - Beaune (Permanence) : Maison des Associations Porte Marie de Bourgogne 6 Bd Perpreuil - 21200 BEAUNE

Prochaine session en cours de programmation. Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre intérêt en cliquant sur "Être rappelé pour en savoir plus" depuis la page descriptive de l'offre sur votre plateforme.

#### Tarifs:

- Tout public - gratuit